



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-01774**

DE : **MME DAMOFF (OAKVILLE-NORD-BURLINGTON)**

DATE : **LE 1ER NOVEMBRE 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA**

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

L'utilisation des terres

TRADUCTION

RÉPONSE

En 1992, l'initiative du Sentier transcanadien a été lancée pour unir les réseaux de sentiers récréatifs communautaires du Canada afin de ne former qu'un seul sentier qui s'étendrait à l'échelle du Canada et qui relierait les littoraux de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique. Aujourd'hui, soit 25 ans plus tard, cette vision s'est concrétisée et le Grand Sentier du Canada relie désormais 15 000 collectivités et s'étend sur 24 000 kilomètres. Le Grand Sentier traverse des voies terrestres et d'eau, des espaces urbains et des paysages sauvages et rejoint chacune des capitales provinciales et territoriales du Canada. Il est utilisé et apprécié tous les jours de l'année par des milliers de Canadiens. C'est le plus long sentier récréatif continu du monde.

Le Grand Sentier est le fruit de la collaboration des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que de milliers de collectivités, d'organisations des sentiers, de donateurs et de bénévoles de partout au Canada. Un aspect unique et prisé de ce travail est le fait que ce sont les collectivités qui déterminent le parcours et l'utilisation des sentiers. Ces collaborations ont été guidées par l'organisation du Sentier transcanadien, un organisme sans but lucratif enregistré qui continue de diriger l'amélioration permanente du Grand Sentier.

Le gouvernement du Canada a été l'une des entités qui ont contribué financièrement au Grand Sentier et a investi plus de 60 millions de dollars depuis le lancement de l'initiative en 1992. Avec le financement

supplémentaire, les contributions en nature des provinces, des territoires, des municipalités et des entreprises ainsi que les dons des particuliers, le financement a dépassé les 165 millions de dollars au cours des 25 dernières années.

Les régions géographiques variées du Canada sont parcourues depuis des millénaires à l'aide de divers moyens de transport. Il n'est donc pas surprenant que le Grand Sentier du Canada reflète la diversité des paysages de notre pays ainsi que des méthodes utilisées pour les parcourir. Les 24 000 kilomètres sur lesquels s'étend le Grand Sentier comprennent des sentiers récréatifs à usages multiples, des pistes sauvages ainsi que des éléments des réseaux de voies navigables et routiers. En raison de la diversité de la géographie du Canada et de celle des milliers d'utilisateurs du Grand Sentier, il est nécessaire de disposer d'un réseau de sentiers flexible qui soit compatible avec plusieurs moyens de transport.

Le gouvernement est déterminé à améliorer continuellement le Grand Sentier et a alloué 30 millions de dollars de financement sur cinq ans dans le budget fédéral de 2017 pour les améliorations en cours du Grand Sentier, et le renforcement des capacités des collectivités et des organismes qui participent à cette importante initiative. Ce financement contribuera beaucoup à l'amélioration du Grand Sentier et, bien que le gouvernement fédéral ne puisse imposer par une loi des normes ou des exigences à l'égard d'un réseau de sentiers récréatifs mis en place en grande partie sur des terres provinciales et municipales, il aidera à faire en sorte que tous les Canadiens puissent profiter en toute sécurité du Grand Sentier au cours des années à venir.